

ASSEMBLÉE NATIONALE1er avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 490

présenté par
M. Breton

ARTICLE 4

Supprimer l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette commission n'étant qu'un outil statistique, il y a lieu de supprimer cet article.